NATATION ARTISTIQUE

FEDERATION FRANÇAISE NATATION

LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE NATATION

CALENDRIERS ET REGLEMENTS SPORTIF

SAISON 2022/2023.

@ffnatationLNA

I. Table des matières

II. Présentation de la commission. 3

III. Calendrier des compétitions régionales, N2 et chalenge inter-régionale. 4

A. Synchronat 4

B. Championnats FINA 5

C. Challenge 6

IV. Règlement général : 7

A. ENF. 7

B. Parcours de la nageuse 7

C. Conditions d'engagement. 10

D. Tarifs 11

V. Synchronat 15

A. Zone sud. 15

B. Zone Nord 17

VI. Challenge régional et Inter-régional. 19

A. Challenge Régional. 19

B. Animation adulte 22

C. Challenge Inter-Régional 24

1. Challenge A 24

2. Challenge B 26

VII. Fiches Compétitions championnats régionaux et N2. 27

A. Avenirs. 27

1. Région 27

2. N2 29

B. Jeunes 30

C. Juniors 32

1. Région. 32

2. N2. 34

D. Séniors TTC. 35

1. Région. 35

2. N2 37

E. Poussines 38

2 figures Obligatoires 39
VIII. Officiels. 42
A. Juges Arbitres et Vice Arbitre des différentes compétitions 42
1. Championnats régionaux, N2 et challenge. 42
2. Synchronat 42
B. Formation des officiels. 42
IX. Formation secrétariat. 43
X. Actions régionale prévisionnelles pour la natation artistique. 43

II. Présentation de la commission.

III. Calendrier des compétitions régionales, N2 et chalenge inter-régionale.

A. Synchronat

Date	Lieu	Epreuves	Juges Arbitre	Périodes engagements Extranat et ID compétitions
16 octobre 2022	Poitiers	Découverte toutes épreuves. Argent toutes épreuves. Or toutes épreuves	Nathalie FAVREAU	
	Bordeaux	Découverte toutes épreuves. Argent toutes épreuves Or toutes épreuves	Karine YETKINOGLU	
20 novembre 2022	Périgueux	Découverte toutes épreuves. Argent toutes épreuves Or toutes épreuves	Nathalie FAVREAU	28-10-22 au 11-11-22. Dec : 14542 Arg : 14715 Or : 14716
	La Teste de Buch	Découverte toutes épreuves. Argent toutes épreuves. Or toutes épreuves	Sarah KRZYZANIAK	28-10-22 au 11-11-22. Dec : 14546 Arg : 14717 Or : 14718
11 décembre 2022	Limoges Casseaux	Découverte toutes épreuves Argent toutes épreuves Or toutes épreuves	Noëmie MARCHAT	18-11-22 au 2-12-22. Dec : 14554 Arg : 14719 Or : 14720
	Pessac	Découverte toutes épreuves. Argent toutes épreuves. Or toutes épreuves	Mireille ANGHELIDI	18-11-22 au 2-12-22. Dec : 14550 Arg : 14721 Or : 14722
29 janvier 2023	Périgueux	Découverte toutes épreuves Argent toutes épreuves Or toutes épreuves	Nathalie FAVREAU	06-01-23 au 20-01-23. Dec : 14562 Arg : 14725 Or : 14726
	Bordeaux	Découverte toutes épreuves Argent toutes épreuves Or toutes épreuves	Karine YETKINOGLU	06-01-23 au 20-01-23. Dec : 14558 Arg : 14723 Or : 14724
5 mars 2023	Périgueux	Technique tous niveaux	Nathalie FAVREAU	10-02-23 au 24-02-23 Dec : 14954 Argent : 14955 Or : 14956
19 mars 2023	Limoges Casseaux	Découverte toutes épreuves Argent toutes épreuves Or toutes épreuves	Noëmie MARCHAT	24-02-23 au 10-03-23. Dec : 14566 Arg : 14731 Or : 14732
19 Mars 2023	PESSAC	Découverte toutes épreuves Argent toutes épreuves Or toutes épreuves	Mireille ANGHELIDI	24-02-23 au 10-03-23. Dec : 14571 Arg : 14733 Or : 14735

B. Championnats FINA

Date	Lieu	Epreuves	Juges Arbitres	Périodes engagements Extranat et ID compétitions
26 et 27 novembre 2022	Toulouse	N2 Journées d'automnes	Occitanie	
5 mars 2023	Périgueux	Région FINA Juniors	Nathalie FAVREAU	10-02-2023 au 24-02-2023 ID : 14728
25 et 26 mars 2023	Montpellier	N2 FINA Juniors	Occitanie	ID :
2 avril 2023	Villenave d'Ornon	Région FINA Jeunes	Karine YETKINOGLU	10-03-2023 au 24-03-2023 ID : 14737
6 et 7 mai 2023	Bordeaux ??	N2 FINA Jeunes	Mireille ANGHELIDI	
13 et 14 mai 2023	Périgueux	Région Poussine/ Avenirs, seniors et TTC	Karine YETKINOGLU	21-04-2023 au 5-05-2023 Poussines : 14528 Avenirs : 14756 Seniors : 14943
10 et 11 Juin 2023	Perpignan	N2 Avenirs, Séniors et TTC	Occitanie	

C. Challenge

Date	Lieu	Epreuves	Période engagement Extranat
13 et 14 Mai 2023	Périgueux	Région adulte moyenne d'âge 26 ans et +	21-04-2023 au 5-05-2023 ID : 14527
03 et 04 juin 2023	Poitiers	Région avenirs, jeunes et TTC	12-05-2023 au 26-05-2023 ID : 14757
17 et 18 juin 2023	PUJOLS (47)	N2 avenirs, jeunes et TTC. Pool A et B	

IV. Règlement général :

A. ENF.

Toutes les nageuses/ nageurs né(e)s **en 2013 et après**, doivent être titulaire du sauv'nage pour participer aux diverses compétitions (challenge compris). le pass'compétition est toujours organisé sur les synchronat.

B. Parcours de la nageuse

	COMPETITION 10 ans et moins	COMPETITION 11 ans et plus	NATATION POUR TOUS 16 ans et plus	NATATION POUR TOUS 15 ans et moins
POUSSINS/ POUSSINES 2014 et plus	• SYNCHRO NAT ARGENT & OR • CHALLENGE • CHAMPIONNATS REGIONAUX • CHAMPIONNATS N2 • CHAMPIONNATS DE France			• SYNCHRO DECOUVERTE • PROGRAMME POUSSINS/ES • SWIM ARTISTIC SHOW
AVENIRS 2011 et après	• SYNCHRO NAT ARGENT & OR • CHALLENGE • CHAMPIONNATS REGIONAUX • CHAMPIONNATS N2 • CHAMPIONNATS DE France	• SYNCHRO NAT ARGENT & OR • CHALLENGE • CHAMPIONNATS REGIONAUX • CHAMPIONNATS N2 • CHAMPIONNATS DE France		• SYNCHRO DECOUVERTE • SWIM ARTISTIC SHOW
JEUNES FILLES 2011 à 2008 JEUNES GARçONS 2011 à 2007		• SYNCHRO NAT ARGENT & OR • CHALLENGE • CHAMPIONNATS REGIONAUX • CHAMPIONNATS N2, N1, ELITE	• SWIM ARTISTIC SHOW	• SWIM ARTISTIC SHOW
JUNIORS FILLES 2004 à 2008 JUNIORS GARçONS 2003 à 2007		• SYNCHRO NAT ARGENT & OR • CHALLENGE • CHAMPIONNATS REGIONAUX • CHAMPIONNATS N2, N1, ELITE	• SWIM ARTISTIC SHOW	
SENIORS FILLES 2008 et avant SENIORS GARçONS 2007 et avant		• SYNCHRO NAT ARGENT & OR • CHALLENGE • CHAMPIONNATS REGIONAUX	• SWIM ARTISTIC SHOW	

		• CHAMPIONNATS N2 • CHAMPIONNATS DE France		

J'ai 9 et moins● 2014 et après ● Je suis « POUSSIN(E) »

Je peux nager

Le sauv'nage

La compétition Poussine

Le Synchro Nat

Le Championnat Régional Avenir sous condition d'avoir le Synchro Découverte

Le Championnat Interrégional N2 Avenir sous condition d'avoir le Synchro Découverte

Le Championnat de France Avenir sous condition d'avoir le Synchro Découverte

J'ai 12 ans et moins ● 2011 et après ● Je suis « AVENIR »

Je peux nager

Le sauv'nage pour les 2013 et après

Le Synchro Découverte

Le niveau Synchro d'Argent sous condition d'avoir le Synchro Découverte

Le niveau Synchro d'Or sous condition d'avoir le Synchro d'Argent

Le Challenge Régional et N2

Le Championnat Régional Avenir sous condition d'avoir le Synchro Découverte

Le Championnat Interrégional N2 Avenir sous condition d'avoir le Synchro Découverte

La Championnat de France Avenir sous condition d'avoir le Synchro Découverte

Le Championnat Régional Jeune si j'ai 12 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Argent

Le Championnat Interrégional N2 Jeune si j'ai 12 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Argent

Le Championnat de France N1 Jeune si j'ai 12 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Argent

Le Championnat de France Élite Jeune si j'ai 12 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Argent

J'ai 12, 13, 14 ou 15 ans (et 16 ans pour les garçons) ● 2011, 2010, 2009, 2008 (et 2007 pour les garçons) ● Je suis « JEUNE »

Je peux nager

Le Synchro Découverte

Le Synchro d'Argent sous condition d'avoir le Synchro Découverte

Le Synchro d'Or sous condition d'avoir le Synchro d'Argent

Le Challenge Régional et N2

Le Championnat Régional Jeune sous condition d'avoir le Synchro d'Argent

Le Championnat Interrégional N2 Jeune sous condition d'avoir le Synchro d'Argent

Le Championnat de France Avenir en solo seulement si j'ai 12 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Argent

Le Championnat de France N1 Jeune sous condition d'avoir le Synchro d'Argent

Le Championnat de France Élite Jeune sous condition d'avoir le Synchro d'Argent

Le Championnat Régional Junior si j'ai 15 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Argent

Le Championnat Interrégional N2 Junior si j'ai 15 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Argent

Le Championnat de France N1 Junior si j'ai 15 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Or

Le Championnat de France Élite Junior si j'ai 15 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Or

Le Championnat Régional Senior si j'ai 15 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Argent

Le Championnat Interrégional N2 Senior si j'ai 15 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Argent

Le Championnat de France Senior si j'ai 15 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Or

J'ai 15, 16, 17, 18 ou 19 ans (et 20 ans pour les garçons) ● 2008, 2007, 2006, 2005, 2004 (et 2003 pour les garçons) ● Je suis « JUNIOR »

Je peux nager

Le Synchro Découverte

Le Synchro d'Argent sous condition d'avoir le Synchro Découverte

Le Synchro d'Or sous condition d'avoir le Synchro d'Argent

Le Challenge Régional et N2

Le Championnat Régional Junior sous condition d'avoir le Synchro d'Argent

Le Championnat Interrégional N2 Junior sous condition d'avoir le Synchro d'Argent

Le Championnat de France N1 Junior sous condition d'avoir le Synchro d'Or

Le Championnat de France Élite Junior sous condition d'avoir le Synchro d'Or

Le Championnat Régional Senior sous condition d'avoir le Synchro d'Argent

Le Championnat Interrégional N2 Senior sous condition d'avoir le Synchro d'Argent

Le Championnat de France Senior sous condition d'avoir le Synchro d'Or

J'ai 15 ans et plus ● 2008 et avant ● Je suis « SENIOR »

Je peux nager

Le Synchro Découverte

Le Synchro d'Argent sous condition d'avoir le Synchro Découverte

Le Synchro d'Or sous condition d'avoir le Synchro d'Argent

Le Challenge Régional et N2

Le Championnat Régional Senior sous condition d'avoir le Synchro d'Argent

Le Championnat Interrégional N2 Senior sous condition d'avoir le Synchro d'Argent

Le Championnat de France Senior sous condition d'avoir le Synchro d'Or

C. Conditions d'engagement.

Catégories d'âge.

RECAPITULATIF DU PARCOURS SPORTIF										
AGE	ANNÉES D'AGE	Synchro Découverte	Poussin(e)	Synchronat	Challenge Régional & N2	Régionaux & N2 Avenir	Régionaux N2, N1 & Élite	Régionaux N2, N1 & Élite	Régionaux, N2 et Chpts Senior	Régionaux, N2 et Chpts de France
9 ans et -	2014	X	X	X	X	X				X
11 ans et -	2012	X		X	X	X				X
12 ans	2011	X		X	X	X	X			X
13 ans	2010	X		X	X		X			
14 ans	2009	X		X	X		X			
15 ans et +	2008	X		X	X		X	X	X	
16 ans	2007	X		X	X		Garçons	X	X	

D. Tarifs.

	Synchro' nat	Challenge	Challenge IR	Championnat	Championnat N2
Nageuse	6.60€	6.60€	9€	6.60€	9€
Ballet	/	12.10€	11€	12.10€	11€
Forfait Nageuses	50€	50€	80€	50€	80€
Forfait Ballet	/	80€	/	80€	/
Forfait officiels (si non présentation d'un officiel du niveau le plus haut des engagements)	100€	200€	300€	200€	300€
Support musical non conforme	/	/	50€	/	50€

Les forfaits :

Les forfaits déclarés avant 20h la veille de la compétition (vendredi soir si compétition débute le samedi et samedi soir si compétition débute le dimanche) ne seront pas facturé seul le droit d'engagement seras dû. Tout forfait déclarer sur place sera facturé sauf si un certificat médical est fourni dans les 48h après le début de la compétition c'est-à-dire le mardi soir 22h. une nageuse déclarée forfait la veille de la compétition ne pourra pas nager même si elle est présente.

Les engagements définitifs

Toutes les nageuses engagées dans les différentes épreuves du programme sportif, ainsi que les officiels, doivent être licenciés à la F.F.N. avant de prendre part à une compétition.

Les engagements des différentes compétitions se font tous via « Extranat »

Les compétitions régionales sont déclarées par la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine. Elle en est aussi le gestionnaire.

Aucun engagement ne sera pris sur place lors des compétitions.

Les engagements comprennent :

L'engagement des nageuses en FI et en ballets pour les championnats, en ballet pour le challenge et en épreuves individuelles pour le synchro' nat.

L'engagement des juges et autres Officiels pour le synchro' nat et championnat doit se faire sur toutes les compétitions ouvertes sur la journée

Les engagements sur « Extranat » sont généralement ouverts 3 semaines avant le début de la compétition.

Ils sont modifiables durant toute la période d'ouverture. Il est donc souhaitable de s'engager dès l'ouverture des engagements et rectifier ceux-ci, ensuite, si nécessaire.

Les engagements Jury compétitions

Le responsable de la formation des officiels de la ligue désigne le juge-Arbitre des compétitions.

L'engagement des juges titulaires, en examen, délégués aux nageuses, secrétariat, chronométreur, se fait sur Extranat dans la durée d'engagement prévue. Obligation pour les clubs d'inscrire au moins 1 personne pour les tâches annexes.

Si un club n'a pas la possibilité d'engager un Officiel licencié dans son club, il lui appartient de faire appel à un Officiel licencié dans un autre club. Dans ce cas, il devra prendre en charge son déplacement et son hébergement. Cela est à prévoir avant la finalisation des engagements sur Extranat. La Ligue doit en être avertie – dans la mesure du possible- par mail avant la clôture des engagements sur Extranat.

Les Officiels sont, obligatoirement, engagés sur la durée de la compétition.

Avertir par mail la ligue des disponibilités.

Tout engagement dans une compétition nécessite l'engagement et la présence au minimum d'un Officiel du niveau requis (cf. la circulaire des officiels) correspondant au niveau de la compétition à juger. Ne pas oublier de faire appel à un autre club.

La composition des jurys sera conforme à la circulaire des officiels.

Elle suivra les règles de la circulaire des officiels de la saison en cours.

Savoir Être :

Pour chaque niveau de pratique, l'officiel doit :

- se tenir en permanence informé en assistant aux stages de recyclage,

Et à chaque compétition,

- relire attentivement, au préalable, les critères de l'épreuve à juger et l'échelle de notation,

- respecter les horaires de ses engagements et rester sur la totalité de la compétition

(Cas exceptionnel présence d'une demi-journée avec avis du juge arbitre),

- avoir sa tenue blanche correcte et réglementaire (neutre et décente), chaussures blanches,

- être en possession de tous les règlements et circulaires,

- penser à se munir d'un stylo, d'un sifflet et d'un chrono,

- respecter les directives du juge-arbitre et se tenir à la disposition de celui-ci,

- respecter le travail des nageuses quel que soit le niveau de compétition,

- aider à ranger le matériel et les abords de la piscine (disponibilité sur le plateau technique).

Juge Arbitre :

Tous les officiels B doivent assurer le rôle de juge arbitre sur une compétition de Synchro' Nat ou régionale au moins une fois tous les 2 ans, ceci afin de maintenir les officiels B de la région au meilleur niveau de compétence.

Un jury d'appel sera constitué pour chaque compétition régionale (championnat, synchro' nat et challenge). Le jury d'appel est présidé par le Délégué (membre de la Commission Régionale).

Sa composition est :

- Président : le Délégué de la ligue organisatrice

- Dans la mesure du possible un membre de chaque territoire en dehors du président

- Le juge arbitre

Avoir obligatoirement un chiffre impair.

Championnats Régionaux :

Cette demande de prise de compte d'engagements, hors délai, sera réalisée, par mail, uniquement par le ou la Président(e) du club concerné.

Le passage sera en 1er.

L'acceptation est laissée au libre choix de l'organisateur.

Synchro' nat :

Aucun engagement en Synchro' Nat, au-delà de la date limite, ne sera accepté.

CLASSEMENTS ET RECOMPENSES

Les récompenses (médailles) sont fournies par la Ligue Régionale.

TIRAGE AU SORT

Le tirage au sort des groupes de figures imposées se fera entre 18 et 72 heures pour les championnats régionaux et synchro' nat (de préférence 72 h). La diffusion des tirages se fera par mail.

ORGANISATION MATERIELLE

Les compétitions sont prises en charge par la Ligue Régionale avec le soutien d'un club support.

La ligue est responsable de la rédaction et diffusion des différents documents d'information de la compétition.

Les programmes devront contenir les noms et adresses des piscines.

VIDEO :

Toutes les épreuves de compétition régionale peuvent être filmées, **mais la vidéo est obligatoire pour les programmes Techniques.**

Le club support de l'organisation doit trouver les personnes ressources à la prise d'images.

SECURITE :

Il appartient à la Ligue de se conformer aux règles de sécurité en vigueur, concernant toutes les manifestations publiques.

SONORISATION ET SUPPORTS MUSICAUX :

La sonorisation nécessaire à la compétition devra être de qualité suffisante afin de retranscrire correctement les enregistrements des différents ballets.

Un micro est obligatoire (HF souhaitable)

Il appartient à l'organisateur de se conformer aux règles, en vigueur, concernant la sécurité électrique de la sonorisation (en particulier sous-marine).

Les clubs devront envoyer les musiques en format mp3 en 128 kbps par mail, au plus tard, J-6 à la personne désignée (voir fiche compétition) pour **les synchro' nat un seul envoi en début de saison à Nathalie FAVREAU :** nathsynchro@gmail.com

Les règles à respecter :

- **Dans l'objet** : Musiques Régionaux + la compétition (catégorie)

- **Dans le corps** : Régionaux + la compétition, le type de ballet, le nom du club, le nom de la première nageuse. **Ex : « N2Senior_Solo1_club_NomPrénom »**

Ils devront aussi fournir obligatoirement un deuxième support le jour de la compétition.

Les clubs sont garants de l'envoi d'un enregistrement de qualité.

RESULTATS

Dans le cadre du développement durable, il ne sera pas imprimé de dossiers club et de résultats. Seul l'affichage durant la compétition fera l'objet d'impression « papier ».

IMPRIMES

Tous les imprimés sont téléchargeables sur le site Fédéral.

Les imprimés nécessaires à l'organisation (juges et secrétariat) devront être préparés, en amont de la compétition par la ligue organisatrice. L'organisateur devra prévoir suffisamment de bénévoles pour gérer la préparation des dossiers de juges avant chaque épreuve.

AUTRES MATERIELS

Chaises hautes interdites, sémias ou éléments de scène (dans la mesure du possible) pour les jurys, tables et chaises pour les jurys et le secrétariat, podium pour les remises des récompenses, 2 ordinateurs et une imprimante pour le secrétariat en doublon et en cas de panne, petits matériels de secrétariat, rallonge électrique, cartons de juge……etc.

V. Synchronat

A. Zone sud.

Synchro'Nat

Zone Sud

Conditions d'engagements :

- Toutes les nageuses/ nageurs né(e)s **en 2013 et après**, doivent être titulaire du sauv'nage pour participer aux diverses compétitions (challenge compris).
- **A l'issue de la validation de 2 épreuves individuelles sur trois (dont l'épreuve technique obligatoirement), la nageuse/ le nageur aura obtenu le niveau du synchronat correspondant jusqu'au 31 décembre 2022. A partir du 1er janvier 2023 la nageuse/ le nageur devra valider l'ensemble des 3 épreuves pour valider son niveau.**
- ***Aussi cette règle est rétroactive, la nageuse/ le nageur ayant déjà validé 2 épreuves dont la technique les saisons précédentes a validé le niveau synchronat correspondant et peut s'engager dans le niveau supérieur.***
- ***Les nageuses/ nageurs qui obtiennent une épreuve (parcours à sec ou propulsion technique ou technique) dans un niveau donné (synchro découverte ou synchro argent) peuvent passer cette même épreuve dans le niveau supérieur sans avoir obtenu le niveau dans sa totalité jusqu'au 31 décembre 2022.***
- ***Epreuves : Parcours à sec, propulsion technique et technique (4 figures par niveau et catégorie d'âge) obligatoire lorsque la nageuse/ nageur est en année charnière, elle/ il peut choisir sa catégorie d'âge à partir du 1er janvier 2023.***

Date engagement extranat et juge arbitre :

Date	Lieu	Epreuves	Juges Arbitre	Périodes engagements Extranat et ID compétitions
16 octobre 2022	Bordeaux	Découverte toutes épreuves. Argent toutes épreuves Or toutes épreuves	Karine YETKINOGLU	
20 novembre 2022	La Teste de Buch	Découverte toutes épreuves. Argent toutes épreuves. Or toutes épreuves	Sarah KRZYZANIAK	28-10-22 au 11-11-22. Dec : 14546 Arg : 14717 Or : 14718
11 décembre 2022	Pessac	Découverte toutes épreuves. Argent toutes épreuves. Or toutes épreuves	Mireille ANGHELIDI	18-11-22 au 2-12-22. Dec : 14550 Arg : 14721 Or : 14722

29 janvier 2023	Bordeaux	Découverte toutes épreuves Argent toutes épreuves Or toutes épreuves	Karine YETKINOGLU	06-01-23 au 20-01-23. Dec : 14558 Arg : 14723 Or : 14724
5 mars 2023	Périgueux	Technique tous niveaux	Nathalie FAVREAU	10-02-23 au 24-02-23 Dec : 14954 Argent : 14955 Or : 14956

Tarif :

6.60€/ nageuse / cycle (découverte, argent et or), amende voire tableau p 11.

Les forfaits déclarés avant 20h la veille de la compétition (vendredi soir si compétition débute le samedi et samedi soir si compétition débute le dimanche) ne seront pas facturé seul le droit d'engagement seras dû. Tout forfait déclarer sur place sera facturé sauf si un certificat médical est fourni dans les 48h après le début de la compétition c'est-à-dire le mardi soir 22h. une nageuse déclarée forfait la veille de la compétition ne pourra pas nager même si elle est présente.

Comité organisateur : LNA responsable compétition et du secrétariat : Laurence Duphil (GB)

Club support :

Synchro'Nat	Club support
16 octobre 2022	Girondins de Bordeaux
20 novembre 2022	AST la Teste
11 décembre 2022	Pessac nat'synchro
29 janvier 2023	Girondins de Bordeaux
5 mars 2023	ACAP périgueux
19 mars 2023	Pessac Nat'synchro

Contenu des épreuves :

- Pass' compétition.
- Découverte : Parcours à sec, propulsion technique, et technique.
- Argent : Parcours à sec, propulsion technique, et technique (avenir, jeunes et juniors).
- Or : Parcours à sec, propulsion technique, et technique (jeunes et juniors)

Classement :

Podium pour chaque épreuve en argent et or. Diplômes pour les découvertes

B. Zone Nord

Synchro'Nat

Zone Nord

Conditions d'engagements :

- Toutes les nageuses/ nageurs né(e)s **en 2013 et après**, doivent être titulaire du sauv'nage pour participer aux diverses compétitions (challenge compris).
- **A l'issue de la validation de 2 épreuves individuelles sur trois (dont l'épreuve technique obligatoirement), la nageuse/ le nageur aura obtenu le niveau du synchronat correspondant jusqu'au 31 décembre 2022. A partir du 1er janvier 2023 la nageuse/ le nageur devra valider l'ensemble des 3 épreuves pour valider son niveau.**
- ***Aussi cette règle est rétroactive, la nageuse/ le nageur ayant déjà validé 2 épreuves dont la technique les saisons précédentes a validé le niveau synchronat correspondant et peut s'engager dans le niveau supérieur.***
- ***Les nageuses/ nageurs qui obtiennent une épreuve (parcours à sec ou propulsion technique ou technique) dans un niveau donné (synchro découverte ou synchro argent) peuvent passer cette même épreuve dans le niveau supérieur sans avoir obtenu le niveau dans sa totalité jusqu'au 31 décembre 2022.***
- ***Epreuves : Parcours à sec, propulsion technique et technique (4 figures par niveau et catégorie d'âge) obligatoire lorsque la nageuse/ nageur est en année charnière, elle/ il peut choisir sa catégorie d'âge à partir du 1er janvier 2023.***

Date engagement extranat et juge arbitre :

Date	Lieu	Epreuves	Juges Arbitre	Périodes engagements Extranat et ID compétitions
16 octobre 2022	Poitiers	Découverte toutes épreuves. Argent toutes épreuves. Or toutes épreuves	Nathalie FAVREAU	
20 novembre 2022	Périgueux	Découverte toutes épreuves. Argent toutes épreuves Or toutes épreuves	Nathalie FAVREAU	28-10-22 au 11-11-22. Dec : 14542 Arg : 14715 Or : 14716
11 décembre 2022	Limoges Casseaux	Découverte toutes épreuves Argent toutes épreuves Or toutes épreuves	Noëmie MARCHAT	18-11-22 au 2-12-22. Dec : 14554 Arg : 14719 Or : 14720
29 janvier 2023	Périgueux	Découverte toutes épreuves Argent toutes épreuves Or toutes épreuves	Nathalie FAVREAU	06-01-23 au 20-01-23. Dec : 14562 Arg : 14725 Or : 14726
5 mars 2023	Périgueux	Technique tous niveaux	Nathalie FAVREAU	10-02-23 au 24-02-23 Dec : 14954 Argent : 14955 Or : 14956
19 mars 2023	Limoges Casseaux	Découverte toutes épreuves Argent toutes épreuves Or toutes épreuves	Noëmie MARCHAT	24-02-23 au 10-03-23. Dec : 14566 Arg : 14731

				Or : 14732

Tarif :

6.60€/ nageuse / cycle (découverte, argent et or), amende voire tableau p 11.

Les forfaits déclarés avant 20h la veille de la compétition (vendredi soir si compétition débute le samedi et samedi soir si compétition débute le dimanche) ne seront pas facturé seul le droit d'engagement seras dû. Tout forfait déclarer sur place sera facturé sauf si un certificat médical est fourni dans les 48h après le début de la compétition c'est-à-dire le mardi soir 22h. une nageuse déclarée forfait la veille de la compétition ne pourra pas nager même si elle est présente.

Comité organisateur : LNA responsable compétition et du secrétariat : Nathalie FAVREAU et autres clubs de la zone nord.

Club support :

Synchro'Nat	Club support
16 octobre 2022	CEP Poitiers Aquatique
20 novembre 2022	ACAP Périgueux
11 décembre 2022	CAPO CSL RVI Limoges
29 janvier 2023	ACAP Périgueux
5 Mars 2023	ACAP Périgeux
19 mars 2023	CAPO CSL RVI Limoges

Contenu des épreuves :

- Pass' compétition.
- Découverte : Parcours à sec, propulsion technique, et technique.
- Argent : Parcours à sec, propulsion technique, et technique (avenir, jeunes et juniors).
- Or : Parcours à sec, propulsion technique, et technique (jeunes et juniors)

Classement :

Podium pour chaque épreuve en argent et or. Diplômes pour les découvertes

VI. Challenge régional et Inter-régional.

A. Challenge Régional.

Challenge Régional

03 et 04 juin 2023

Poitiers Piscine de la ganterie

Catégorie D'âge :

AVENIR	12 ans et moins (2011 et après)
JEUNES	12-15 ans (2011, 2010,2009,2008)
TTC	15 ans et plus (2008 et avant)

Conditions d'accès :

Pour les 2013 et après être titulaire du sauv'nage.

Un nageur engagé en challenge peut participer conjointement dans la même saison aux épreuves du synchronat, à la finale des jeunes des avenirs et des jeunes, aux championnats régionaux et N2.

Les ballets non qualifiés en N2 et N1 pourront nager en challenge IR à condition de respecter les règles du challenge.

Les équipes libres ont un effectif de 4 à 8 nageurs/nageuses et de 2 remplaçantes. Un club peut présenter plus d'une équipe technique et ou libre s'il remplit les conditions suivantes : pour 2 équipes, 1 doit être nagée à 8 ; pour 3 équipes 2 doivent être nagée à 8 etc.

Les ballets combinés ont un effectif de 6 à 10 nageuses et 2 remplaçantes.

La qualification en IR ne tient pas compte des pénalités de nageurs/nageuses manquant en équipe libre.

2 poules :

- Poule A nageuses qui n'ont pas participé aux championnats régionaux et ou N2 dans la saison (possibilité d'avoir un collectif avec 2 nageuses/nageurs au maximum qui ont fait les championnats régionaux et ou N2).
- Poule B avec des ballets qui ont participé aux championnats régionaux et ou N2 non qualifiés en N1

Date d'engagement extranat :

Du 12mai au 26 mai 2023. ID compétition : 14757

Tarif :

6.60€/ nageuse et 12.10€/ ballet.

Forfait Nageuse : 50€ Forfait Ballet : 80€

Forfait non présentation d'officiel du niveau le plus haut des engagements : 100€.

Juge Arbitre :

Nathalie Favreau ACAP Périgueux.

Responsable de la compétition :

Nathalie Favreau ACAP Périgueux.

Responsable secrétariat :

CEP Poitiers aquatique.

Comité organisateur :

Ligue Nouvelle Aquitaine.

Club Support :

CEP Poitiers aquatique

Musiques :

Nathalie Favreau mail : nathsynchro@gmail.com

Contenu des épreuves :

Catégories	Epreuves	Temps
Avenirs	Solos Libres	1'30 (+ ou – 5 sec)
	Duos libres	2'00 (+ ou – 5 sec)
	Duos Mixtes Libres	2'00 (+ ou – 5 sec)
	Equipes libres	2'30 (+ ou – 5 sec)
	Ballets combinés	2'30 (+ ou – 5 sec)
Jeunes	Solos Libres	1'30 (+ ou – 5 sec)
	Duos libres	2' (+ ou – 5 sec)
	Duos Mixtes Libres	2' (+ ou – 5 sec)

	Equipes libres	2’30 (+ ou – 5 sec)
	Ballets combinés	2’30 (+ ou – 5 sec)
TTC	Solos Libres	1’45 (+ ou – 5 sec)
	Duos libres	2’15 (+ ou – 5 sec)
	Duos Mixtes Libres	2’15 (+ ou – 5 sec)
TTC (à partir de jeunes)	Equipes libres	3’ (+ ou – 5 sec)
	Ballets combinés	2’30 (+ ou – 5 sec)

Ballets combinés de 6 à 10 nageuses

Classement :

100% Libre.

Qualification aux Inter-Régionaux :

- Si moins de 10 ballets engagés, alors les 5 premiers ballets seront qualifiés (9 ballets = 5 qualifiés)
- Si plus de 10 ballets engagés, alors 50% de ballets seront qualifiés (12 ballets = 6 qualifiés)

En cas de nombre impair arrondir à l’entier supérieur : Exemple : si 11 ballets engagés 6 seront qualifiés si 17 ballets engagés 9 seront qualifiés.

B. Animation adulte

Animation adulte

13 et 14 mai 2023

Périgueux

Conditions d'accès :

Moyennes d'âges 26 ans et plus

Date d'engagement extranat :

Du 21 avril au 5 mai 2023.

ID compétition : 14527

Tarif :

6.60€/ nageuse et 12.10€/ ballet.

Forfait Nageuse : 50€ Forfait Ballet : 80€

Forfait non présentation d'officiel du niveau le plus haut des engagements : 100€.

Juge Arbitre :

Karine YETKINOGLU Girondins de Bordeaux.

Responsable de la compétition :

Patrick Heyer ACAP Périgueux.

Responsable secrétariat :

ACAP.

Comité organisateur :

Ligue Nouvelle Aquitaine.

Club Support :

ACAP

Musiques :

Hélène FRANCESINI : acapnatartistique@gmail.com

Contenu des épreuves :

- Solo : 2’30
- Duo : 3’
- Duo mixte : 3’
- Combinés : 4’

C. Challenge Inter-Régional

1. Challenge A

Challenge A Inter-Régional

17 et 18 juin 2023

Pujols, Piscine Malbentre 47 Lot et Garonne

Catégorie D'âge :

AVENIR	12 ans et moins (2011 et après)
JEUNES	12-15 ans (2011, 2010,2009,2008)
TTC	15 ans et plus (2008 et avant)

Conditions d'accès :

Pour les 2013 et après être titulaire du sauv'nage.

Un nageur engagé en challenge peut participer conjointement dans la même saison aux épreuves du synchronat, à la finale des jeunes des avenirs et des jeunes, aux championnats régionaux et N2.

Les ballets non qualifiés en N2 et N1 pourront nager en challenge IR à condition de respecter les règles du challenge.

Les équipes libres ont un effectif de 4 à 8 nageurs/nageuses et de 2 remplaçantes. Un club peut présenter plus d'une équipe technique et ou libre s'il remplit les conditions suivantes : pour 2 équipes, 1 doit être nagée à 8 ; pour 3 équipes 2 doivent être nagée à 8 etc.

Les ballets combinés ont un effectif de 4 à 10 nageuses et 2 remplaçantes.

La qualification en IR ne tient pas compte des pénalités de nageurs/nageuses manquant en équipe libre.

2 poules :

- **Poule A** nageuses qui n'ont pas participé aux championnats régionaux et ou N2 dans la saison (possibilité d'avoir un collectif avec 2 nageuses/nageurs au maximum qui ont fait les championnats régionaux et ou N2).
- **Poule B** avec des ballets qui ont participé aux championnats régionaux et ou N2 non qualifiés en N1

Date d'engagement extranat :

Du ? au ?

Tarif :

9€/ nageuse et 11€/ ballet.

Forfait Nageuse : 80€

Forfait non présentation d'officiel du niveau le plus haut des engagements : 300€.

Juge Arbitre :

Nathalie FAVREAU ACAP

Responsable de la compétition :

Nathalie FAVREAU ACAP

Responsable secrétariat :

Comité organisateur :

Ligue Nouvelle Aquitaine.

Club Support :

Comité du Lot et Garonne ou le CN Villeneuvois

Musiques :

Nathalie FAVREAU : nathsynchro@gmail.com

Contenu des épreuves :

Voir tableau p 20

Les ballets combinés de 6 à 10 nageuses

Classement :

100% Libre.

2. Challenge B

Challenge B Inter-Régional

17 et 18 juin 2023

Pujols piscine Malbentre 47 Lot et Garonne

Catégorie D'âge :

JEUNES	12 - 15 ans (2011, 2010, 2009, 2008)
JUNIORS	15 - 18 ans (2008 et après)

Conditions d'accès :

- **Poule B** avec des ballets qui ont participé aux championnats régionaux et ou N2 non qualifiés en N1

Date d'engagement extranat :

Du ? au ?

Tarif :

9€/ nageuse et 11€/ ballet.

Forfait Nageuse : 80€

Forfait non présentation d'officiel du niveau le plus haut des engagements : 300€.

Contenu des épreuves :

Voir fiche compétition de la catégorie d'âge concerné.

Classement :

100% Libre.

VII. Fiches Compétitions championnats régionaux et N2.

A. Avenirs.

1. Région

FICHE COMPETITION N° 1

CHAMPIONNAT REGIONAL AVENIR

Le 13 et 14 MAI 2023

Périgueux Piscine Bertran de Born

Catégorie d'âge :

AVENIR	12 ans et moins (2011 et après)

Conditions d'accès :

Les nageuses/nageurs âgées(es) de 12 ans (2011), peuvent nager la même épreuve dans les deux catégories (Avenir et Jeune).

La qualification dans l'épreuve solo libre est nominative et sans remplaçant(e). Cette épreuve est réservée aux nageuses Avenirs de 2011, 2012 et 2013.

Les équipes libres ont un effectif de quatre (4) à huit (8) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s.

Rappel : les points de qualification, contrairement au classement, ne tiennent pas compte des pénalités de nageuses/nageurs manquant(e)s.

Un club peut présenter plus d'une équipe libre qualifiée s'il remplit les conditions suivantes :

pour deux (2) équipes, une (1) doit être nagée à huit (8) ; pour trois (3) équipes, deux (2) doivent être nagées à huit (8), etc.

Les ballets combinés ont un effectif de six (6) à dix (10) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s en Régional et N2. Cependant ils devront être composés de huit (8) nageuses/ nageurs au minimum lors de leur participation en National. Rappel : il n'y a pas de pénalité pour nageurs(ses) manquant(e)s dans cette épreuve.

LE NOMBRE D'ÉLÉMENTS INDIQUÉS CI-APRÈS PAR BALLET EST VIVEMENT RECOMMANDÉ AU NIVEAU NATIONAL MAIS N'ENTRAINERA PAS DE PENALITÉ S'IL N'EST PAS RESPECTÉ

- **Le solo libre comporte :** cinq (5) hybrides libres.
- **Le duo libre comporte :** cinq (5) hybrides libres, une (1) acrobatie à deux.
- **Le duo mixte libre comporte :** cinq (5) hybrides libres (dont 1 en connexion au minimum), une (1) acrobatie à deux, deux (2) mouvements de surface connectés en déplacement au minimum.

- **L'équipe libre comporte :** six (6) hybrides libres, trois (3) acrobaties en équipe, les acrobaties ne peuvent pas avoir un degré de difficulté (DD) supérieur aux suivants : pour le groupe A : 2.65 ; pour le groupe B : 2.6 ; pour le groupe C : 2.45 et pour le groupe P : 2.5.
- **Le ballet combiné comporte :** au moins deux (2) parties avec moins de trois (3) concurrents, au moins deux (2) parties avec tous les concurrents, trois (3) acrobaties en équipe, une (1) hybride en solo, une (1) hybride en duo, trois (3) hybrides en équipe seulement (avec 4 athlètes minimum), les transitions sont libres, les acrobaties ne peuvent pas avoir un degré de difficulté (DD) supérieur aux suivants : pour le groupe A : 2.65 ; pour le groupe B : 2.6 ; pour le groupe C : 2.45 et pour le groupe P : 2.5.

Date engagement extranat :

21 Avril au 5 Mai 2023

ID : 14756

Tarif :

6.60€/ nageuse et 12.10€/ ballet.

Forfait Nageuse : 50€ Forfait Ballet : 80€

Forfait non présentation d'officiel du niveau le plus haut des engagements : 100€.

Juge arbitre :

Karine YETKINOGLU Girondins de Bordeaux

Responsable de la compétition :

Patrick Heyer

Responsable secrétariat :

Laurence DUPHIL Girondins Bordeaux

Comité organisateur :

Ligue Nouvelle Aquitaine.

Club support :

ACAP Périgueux

Musique :

Hélène Francesini mail : acapnatartistique@gmail.com

Contenu des épreuves, classement et points qualification aux N2 :

Voir règlement sportif FFN page 22.

2. N2

FICHE COMPETITION N° 2

CHAMPIONNAT N2 AVENIR

Le 10 et 11 juin 2023

Perpignan Occitanie

Catégorie d'âge :

AVENIR	12 ans et moins (2011 et après)

Conditions d'accès :

Cf réglement FFN

Date engagement extranat :

Du ? au ? mai 2023

Tarif :

9€/ nageuse et 11€/ ballet.

Forfait Ballet : 80€

Forfait non présentation d'officiel du niveau le plus haut des engagements : 300€.

B. Jeunes.

FICHE COMPETITION N° 3

CHAMPIONNAT REGIONAL JEUNE

Le 2 AVRIL 2023

Villenave d'Ornon

Catégorie d'âge :

JEUNES	12 - 15 ans (2011, 2010, 2009, 2008)

Conditions d'accès :

Les nageuses/nageurs âgé(e)s de 12 ans (2011), peuvent nager la même épreuve dans les deux categories (Avenir et Jeune).

• Les nageuses âgées de 15 ans (2008) et nageurs âgés de 15 et 16 ans (2008 et 2007) peuvent nager la même épreuve dans deux catégories Jeune et Junior

• La qualification dans l'épreuve solo libre est nominative et sans remplaçant(e).

• Les équipes libres ont un effectif de quatre (4) à huit (8) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s. Rappel : les points de qualification, contrairement au classement, ne tiennent pas compte des pénalités de nageuses/nageurs manquant(e)s. Un club peut présenter plus d'une équipe libre qualifiée s'il remplit les conditions suivantes : pour deux (2) équipes, une (1) doit être nagée à huit (8) ; pour trois (3) équipes, deux (2) doivent être nagées à huit (8), etc.

• Les ballets acrobatiques ont un effectif de six (6) à dix (10) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s en Régional et N2. Cependant ils devront être composés de huit (8) nageuses/ nageurs au minimum lors de leur participation en National 1 ou Élite. Rappel : il n'y a pas de pénalité pour nageurs(ses) manquant(e)s dans cette épreuve.

• Les ballets combinés ont un effectif de six (6) à dix (10) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s en Régional et N2. Cependant ils devront être composés de huit (8) nageuses/nageurs au minimum lors de leur participation en National. Rappel : il n'y a pas de pénalité pour nageurs(ses) manquant(e)s dans cette épreuve.

ATTENTION UNE NAGEUSE OU UN NAGEUR NE PEUT PAS NAGER L'EPREUVE DU BALLET ACROBATIQUE ET DU BALLET COMBINE SUR UNE MEME COMPETITION

LE NOMBRE D'ÉLÉMENTS INDIQUÉS CI-APRÈS PAR BALLET EST VIVEMENT RECOMMANDÉ AU NIVEAU NATIONAL MAIS N'ENTRAINERA PAS DE PENALITÉ S'IL N'EST PAS RESPECTÉ

- **Le solo libre comporte :** six (6) hybrides.
- **Le duo libre comporte :** six (6) hybrides, une (1) acrobatie à deux.
- **Le duo mixte libre comporte :** cinq (5) hybrides (dont 1 en connexion au minimum), deux (2) acrobaties à deux, deux (2) mouvements de surface connectés en déplacement.

- **L'équipe libre comporte :** six (6) hybrides (dont une (1) poussée « barracuda » (T1-T9) et une (1) vrille descendante de 720° avec une ou deux jambes (R3) synchronisées par toute l'équipe), trois (3) acrobaties en équipe, les acrobaties ne peuvent pas avoir un degré de difficulté (DD) supérieur aux suivants : pour le groupe A : 2.65 ; pour le groupe B : 2.6 ; pour le groupe C : 2.45 et pour le groupe P : 2.5.
- **Le ballet acrobatique comporte :** cinq (5) acrobaties en équipe (1 du groupe A, 1 du groupe B, 1 du groupe C, 1 du groupe P) et 1 autre au choix. Les hybrides et transitions sont libres, les acrobaties ne peuvent pas avoir un degré de difficulté (DD) supérieur aux suivants : pour le groupe A : 2.65 ; pour le groupe B : 2.6 ; pour le groupe C : 2.45 et pour le groupe P : 2.5.
- **Le ballet combiné comporte :** au moins deux (2) parties avec moins de trois (3) concurrents, au moins deux (2) parties avec tous les concurrents, quatre (4) acrobaties en équipe, une (1) hybride en solo, une (1) hybride en duo, trois (3) hybrides en équipe (avec 4 athlètes minimum). Les transitions sont libres, les acrobaties ne peuvent pas avoir un degré de difficulté (DD) supérieur aux suivants : pour le groupe A : 2.65 ; pour le groupe B : 2.6 ; pour le groupe C : 2.45 et pour le groupe P : 2.5.

Date engagement extranat :

Du 10 Mars au 24 mars 2023.

ID : 14737

Tarif :

6.60€/ nageuse et 12.10€/ ballet.

Forfait Nageuse : 50€ Forfait Ballet : 80€

Forfait non présentation d'officiel du niveau le plus haut des engagements : 100€.

Juge arbitre :

Karine YETKINOGLU Girondins de Bordeaux

Responsable de la compétition :

Nathalie FAVREAU ACAP

Comité organisateur :

Ligue Nouvelle Aquitaine

Club support :

Girondins de Bordeaux

Musique :

Karine YETKINOGLU mail : karineyetkinoglu@hotmail.com

Contenu des épreuves et points de qualifications N2 : Cf règlement sportif FFN page 26.

C. Juniors

1. Région.

FICHE COMPETITION N° 4

CHAMPIONNAT REGIONAL JUNIOR

Le 5 MARS 2023

A PERIGUEUX

Catégorie d'âge :

JUNIORS	15 à 19 ans (2008, 2007, 2006, 2005, 2004)

Conditions d'accès :

Les nageuses/nageurs considéré(e)s comme Jeunes et Juniors peuvent nager dans deux categories.

- La qualification dans l'épreuve solo libre et de solo technique est nominative et sans remplaçant(e).

• Les équipes libres ont un effectif de quatre (4) à huit (8) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s. **Rappel :** les points de qualification, contrairement au classement, ne tiennent pas compte des pénalités de nageuses/nageurs manquant(e)s. Un club peut présenter plus d'une équipe libre qualifiée s'il remplit les conditions suivantes : pour deux (2) équipes, une (1) doit être nagée à huit (8) ; pour trois (3) équipes, deux (2) doivent être nagées à huit (8), etc.

• Les ballets acrobatiques ont un effectif de six (6) à dix (10) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s en Régional et N2. Cependant ils devront être composés de huit (8) nageuses/ nageurs au minimum lors de leur participation en National 1 ou Élite. Rappel : il n'y a pas de pénalité pour nageurs(ses) manquant(e)s dans cette épreuve.

LE NOMBRE D'ÉLÉMENTS INDIQUÉS CI-APRÈS PAR BALLET EST VIVEMENT RECOMMANDÉ AU NIVEAU NATIONAL MAIS N'ENTRAINERA PAS DE PENALITÉ S'IL N'EST PAS RESPECTÉ

- **Le solo libre comporte :** sept (7) hybrides.
- **Le solo technique comporte :** cinq (5) éléments techniques obligatoires, deux (2) hybrides.
- **Le duo libre comporte :** sept (7) hybrides, deux (2) acrobaties à deux.
- **Le duo technique comporte** : cinq (5) éléments techniques obligatoires, deux (2) hybrides (dont 1 en connexion), une (1) acrobatie à deux.
- **Le duo mixte libre comporte :** six (6) hybrides (dont 1 en connexion au minimum), trois (3) acrobaties à deux : 1 porté, 1 éjecté et un au choix, deux (2) mouvements de surface connectés en déplacement au minimum.
- **Le duo mixte technique comporte :** cinq (5) éléments techniques obligatoires, deux (2) hybrides (dont 1 en connexion), une (1) acrobatie à deux.
- **L'équipe libre comporte :** sept (7) hybrides, quatre (4) acrobaties en équipe.
- **L'équipe technique comporte :** cinq (5) éléments techniques obligatoires, trois (3) hybrides (dont 1 cascade), une (1) acrobatie en équipe.

- **Le ballet acrobatique comporte :** sept (7) acrobaties en équipe (1 du groupe A, 1 du groupe B, 1 du groupe C, 1 du groupe P et 3 autres au choix), les hybrides et transitions sont libres.

Date engagement extranat :

Du 10 au 24 février 2023

ID : 14728

Tarif :

6.60€/ nageuse et 12.10€/ ballet.

Forfait Nageuse : 50€ Forfait Ballet : 80€

Forfait non présentation d'officiel du niveau le plus haut des engagements : 100€.

Juge arbitre :

Nathalie FAVREAU ACAP

Responsable de la compétition :

Patrick Heyer ACAP périgueux

Comité organisateur :

Ligue Nouvelle Aquitaine

Club support :

ACAP

Musique :

Hélène FRANCESINI : acapnatartistique@gmail.com.

Contenu des épreuves et qualification aux N2 :

Voir règlement FFN page 34.

2. N2.

FICHE COMPETITION N° 5

CHAMPIONNAT N2 JUNIOR

Le 25 et 26 MARS 2023

A MONTPELLIER OCCITANIE

Catégorie d'âge :

JUNIORS	15 à 19 ans (2008, 2007, 2006, 2005, 2004)

Date engagement extranat :

Du ? au ? Mars 2023

Tarif :

9€/ nageuse et 11€/ ballet.

Forfait Nageuse : 80€

Forfait non présentation d'officiel du niveau le plus haut des engagements : 300€.

Comité organisateur :

Occitanie

D. Séniors TTC.

1. Région.

FICHE COMPETITION N° 6

CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS

Le 14 et 15 MAI 2022

La Teste de Buch

Catégorie d'âge :

SENIOR	15 ans et plus (2008 et avant)

Conditions d'accès :

Le solo libre Senior peut être nagé par un(e) nageuse/nageur junior, à condition de ne pas avoir participé à cette épreuve dans la catégorie Junior.

La qualification dans l'épreuve solo libre est nominative et sans remplaçant(e).

Les équipes libres ont un effectif de quatre (4) à huit (8) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s. **Rappel :** les points de qualification, contrairement au classement, ne tiennent pas compte des pénalités de nageuses/nageurs manquant(e)s. Un club peut présenter plus d'une équipe libre qualifiée s'il remplit les conditions suivantes : pour deux (2) équipes, une (1) doit être nagée à huit (8) ; pour trois (3) équipes, deux (2) doivent être nagées à huit (8), etc.

Les ballets combinés ont un effectif de six (6) à dix (10) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s en Régional et N2. Cependant ils devront être composés de huit (8) nageuses/ nageurs au minimum lors de leur participation au Championnat de France. Rappel : il n'y a pas de pénalité pour nageurs(ses) manquant(e)s dans ces épreuves.

Les ballets acrobatiques ont un effectif de six (6) à dix (10) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s en Régional et N2. Cependant ils devront être composés de huit (8) nageuses/ nageurs au minimum lors de leur participation au Championnat de France. Rappel : il n'y a pas de pénalité pour nageurs(ses) manquant(e)s dans cette épreuve.

LE NOMBRE D'ÉLÉMENTS INDIQUÉS CI-APRÈS PAR BALLET EST VIVEMENT

RECOMMANDÉ AU NIVEAU NATIONAL MAIS N'ENTRAINERA PAS DE PENALITÉ S'IL N'EST PAS RESPECTÉ

- **Le solo libre comporte :** sept (7) hybrides.
- **Le duo libre comporte :** sept (7) hybrides, deux (2) acrobaties à deux.
- **Le duo mixte libre comporte :** six (6) hybrides (dont 1 en connexion au minimum), trois (3) acrobaties à deux : 1 porté, 1 éjecté et un au choix, deux (2) mouvements de surface connectés en déplacement au minimum.
- **L'équipe libre comporte :** sept (7) hybrides, quatre (4) acrobaties en équipe.

- **Le ballet acrobatique comporte :** sept (7) acrobaties en équipe (1 du groupe A, 1 du groupe B, 1 du groupe C, 1 du groupe P et 3 autres au choix), les hybrides et transitions sont libres.
- **Le ballet combiné comporte :** au moins deux (2) parties avec moins de trois (3) concurrents, au moins deux (2) parties avec tous les concurrents, quatre (4) acrobaties en équipe, une (1) hybride en solo, une (1) hybride en duo, trois (3) hybrides en équipe (avec 4 athlètes minimum), les transitions sont libres.

Date engagement extranat :

Du 21 avril au 5 mai 2023

Tarif :

6.60€/ nageuse et 12.10€/ ballet.

Forfait Nageuse : 50€ Forfait Ballet : 80€

Forfait non présentation d'officiel du niveau le plus haut des engagements : 100€.

Juge arbitre :

Karine YETKINOGLU Girondins de Bordeaux

Responsable de la compétition :

Patrick Heyer ACAP

Responsable secrétariat :

Laurence DUPHIL Girondins de Bordeaux

Comité organisateur :

Ligue Nouvelle Aquitaine

Club support :

ACAP

Musique :

Hélène FRANCESISNI : acapnatartistique@gmail.com

Contenu des épreuves et qualification aux N 2 :

Voir règlement FFN page 40

2. N2

FICHE COMPETITION N° 7

CHAMPIONNAT N2 SENIORS/TTC

Le 10 et 11 juin 2023

Perpignan

Catégorie d'âge :

SENIOR	15 ans et plus (2008 et avant)

Date engagement extranat :

Du ? au ? mai 2023

ID :

Tarif :

9€/ nageuse et 11€/ ballet.

Forfait Ballet : 80€

Forfait non présentation d'officiel du niveau le plus haut des engagements : 300€.

Comité organisateur :

Occitanie

E. Poussines

FICHE COMPETITION N° 8

CHAMPIONNAT REGIONAL POUSSINE

Le 13 et 14 MAI 202

Périgueux

Catégorie d'âge :

POUSSINE	9 ans et moins (2014 et après)

Conditions d'accès :

- Être titulaire du Sauv'nage
- *Les nageuses/nageurs âgées de 9 ans (2014) considérées comme « Avenirs »* et « poussines » peuvent nager dans les deux catégories à condition de ne pas nager la même épreuve dans les deux catégories.

Date engagement extranat :

Du 21 avril au 5 mai 2023

Tarif :

6.60€/ nageuse et 12.10€/ ballet.

Forfait Nageuse : 50€ Forfait Ballet : 80€

Forfait non présentation d'officiel du niveau le plus haut des engagements : 100€.

Juge arbitre :

Karine YETKINOGLU Girondins de Bordeaux

Responsable de la compétition :

Patrick Heyer ACAP

Responsable secrétariat :

Laurence DUPHIL Girondins Bordeaux

Comité organisateur :

Ligue Nouvelle Aquitaine.

Club support :

ACAP

Musique :

Hélène FRANCESINI : acapnatartistique@gmail.com

Contenu des épreuves :

- ***Figures Imposées***

2 figures Obligatoires

-Saut périlleux arrière groupé (Fig n°310)
-Position Ballet Leg
Ces figures seront réalisées avec ou sans matériels (Bidons/frites/Planches)

- ***Epreuves Libres***

SOLO *Durée 1' (+ ou -5sec)*

Eléments imposés :
-Kick
-Battements costaux
-Voilier ou Ballet leg
-Elévation d'un bras le plus haut possible
-Recherche de verticale

DUO *Durée 1'15 (+ ou -5sec)*
Le duo est composé de 2 nageuses/rs + 1 remplaçante/t
Le duo mixte est composé obligatoirement d'un nageur et d'une nageuse+ 1 remplaçante/t

Eléments imposés :
-Kick
-Battements costaux
-Voilier ou Ballet leg
-Elévation d'un bras le plus haut possible
-Recherche de verticale
-Un contact entre les nageurs/nageuses

EQUIPE *Durée 1'30 (+ ou -5sec)*
Le ballet d'équipe est composé de 4 à 8 nageuses/rs + 2 remplacantes/ts

Eléments imposés :
-Kick
-Battements costaux
-Voilier ou Ballet leg
-1 cercle
-1 Ligne

- *Tenues.*

Pour les figures imposées :

* Maillot noir et bonnet blanc, lunettes autorisées

Pour les épreuves libres :

*Maillot selon règlement FINA sans accessoire ni maquillage excessif, lunettes interdites

- *Classement et Jugement*

Figures Imposées :

Une note sur 3 points sera donnée pour chaque figure imposée selon les critères suivants :
- Difficilement reconnaissable : 1 point
- En cours d'Acquisition : 2 points
- Acquis : 3 points

Epreuves Libres :

Les épreuves libres seront appréciées selon les critères de jugements définis ci-après.
Si un élément imposé est manquant, aucun point ne pourra être attribué.
Trois à cinq juges par critères, la note pour chaque critère sera la moyenne des trois notes en application du règlement FINA.
Une note finale sur 10 sera donnée pour chaque épreuve libre en respectant les critères de jugement et la répartition des points suivant :

SOLO

Eléments imposés :
Note sur 5 points

- Kick : 1 point
- Battements costaux ; 1 point
- Voilier ou Ballet leg : 1 point
- Elévation d'un bras le plus haut possible : 1 point
- Recherche de verticale : 1 point

Exécution/Synchronisation :
Note sur 5 points

- Reste du programme

DUO et DUO MIXTE

Eléments imposés :
Note sur 6 points

- Kick : 1 point
- Battements costaux ; 1 point
- Voilier ou Ballet leg : 1 point
- Elévation d'un bras le plus haut possible : 1 point
- Recherche de verticale : 1 point
- Contact : 1 point

Exécution/Synchronisation :
Note sur 4 points

- Reste du programme

EQUIPE LIBRE

Eléments imposés :
Note sur 5 points

- Kick : 1point
- Battements costaux ; 1 point
- Voilier ou Ballet leg : 1 point
- 1 cercle : 1 point
- 1 Ligne : 1 point

Exécution/Synchronisation :
Note sur 5 points

- Reste du programme

RECOMPENSES

Toutes les participations seront valorisées avec remise d'un diplôme et d'une médaille.

VIII. Officiels.

A. Juges Arbitres et Vice Arbitre des différentes compétitions

1. Championnats régionaux, N2 et challenge.

Compétitions	Juge Arbitre	1er vice arbitre	Vice arbitre en examen	Secrétariat
Région Juniors	Nathalie FAVREAU ACAP	Gallienne de SOUSA Sirènes d'Ornon		Laurence Duphil Girondins de Bordeaux.
Région Jeunes	Karine YETKINOGLU Girondins de Bordeaux	Sarah KRZYZANIAK AST La teste		Laurence Duphil Girondins de Bordeaux
N2 jeunes	Mireille ANGHELIDHI Pessac Nat Synchro	Nathalie FAVREAU ACAP		Laurence Duphil Girondins de Bordeaux
Région Avenirs/Poussines/ séniors/ adultes	Karine YETKINOGLU Girondins de Bordeaux	Sarah KRZYZANIAK AST La teste		Laurence Duphil Girondins de Bordeaux
Région Challenge	Nathalie FAVREAU ACAP	Noëmie MARCHAT CAPO CSL RVI Limoges	Amandine Langlois Pessac NS	Anne Sophie Renault CEP Poitiers aquatique
N2 Challenge	Nathalie FAVREAU ACAP	Sarah KRZYZANIAK AST La teste	Karine SALVETAT DSPM	

2. Synchronat

Voir page 15 à 17

B. Formation des officiels.

Zone Sud :

- 25 février 2023 à Gujan Mestras 9h-17h : Formation initiale et recyclage des officiels JO et D.

Formatrice : Nathalie FAVREAU formatrice des officiels JO et D zone Sud LNA.

Zone Nord :

- 28 janvier 2023 à limoges GAÏA : Formation Initiale et recyclage des officiels JO et D.

Formatrice : Noëmie MARCHAT, responsable adjoint de la formation des officiels JO et D zone nord.

2 zones confondus

- 4 mars 2023 à Périgueux : Formation et recyclage des officiels C et B.

Formatrice : Nathalie FAVREAU responsable des officiels natation artistique LNA.

IX. Formation secrétariat.

Zone Nord :

- 28 janvier 2023 à Limoges : Présentation et mise en situation du logiciel de gestion des compétitions.

Formatrice : Nathalie FAVREAU.

X. Actions régionale prévisionnelles pour la natation artistique.

Action 1 : regroupement régional des meilleures nageuses régionales de chaque club dans la catégorie Avenir (2013-2012- 2011)

Objectifs : Amélioration du niveau général des Avenirs, Accès aux compétitions FINA de niveau national dans cette catégorie et Augmentation du nombre des nageuses accédant à la finale nationale des jeunes (épreuve nationale de détection) pour la catégorie Avenir

Sous objectifs :

- Cibler cette catégorie pour orienter la meilleure formation des nageuses dès le plus jeune âge (qualités spécifiques nécessaires à développer en Avenir)
- Améliorer le niveau technique en figures imposées (Nouvelles figures) et en ballet
- Émulation des nageuses, entrainements supplémentaires pour les nageuses
- Formation continue des entraineurs régionaux par la rencontre et échanges entre les entraineurs des nageuses des différents clubs de la région et des experts.
- Les regroupements seront ouverts aux entraineurs de la région qui souhaitent venir se former (même s'ils n'ont pas de nageuses sélectionnées.) entraineurs niveau Synchro Nat et challenge et plus.

Organisation prévisionnelle :

- 3 regroupements sur l'année, sur 1 journée avec présence des entraineurs des nageuses
- Effectifs : Sélection des meilleures nageuses Avenirs de chaque club évoluant en FINA (50 nageuses environ)
- Dates : 4 décembre, 15 janvier et 12 mars (sur le même WE que le regroupement Jeune)
- Lieu : en appui sur le club des Girondins de Bordeaux (Grand Parc ou Galin)

Intervenants :

- Nécessité de 2 entraineurs au vu du nombre de nageuses (50 minimum) :

- 2 entraineurs extérieurs experts Lucie Rocher, entraineur expert indépendant (ex Colomiers) et Maria Tamarelle, entraineur expert indépendant (ex nageuse internationale de l'équipe de Russie) et présence des entraineurs des nageuses concernées

Action 2 : Regroupement régional des meilleures nageuses régionales ciblées de catégorie Jeune

Objectif : Accès des nageuses de catégorie jeune aux compétitions FINA niveau national et aux podiums Nationaux

Sous objectifs

- Améliorer le niveau technique en figures imposées (nouvelles figures) et en ballet
- 3 journées espacées afin d'acquérir des compétences et de travailler dans ce sens entre chaque regroupement
- Contribuer à la formation continue des entraineurs de niveau national. (Présence des entraineurs des nageuses sélectionnées, avec échange avec l'entraineur expert. (Les regroupements seront ouverts aux entraineurs de la région qui le souhaitent même s'ils n'ont pas de nageuses sélectionnées)

Organisation prévisionnelle

- 3 Regroupements prévus sur 1 journée avec 2 entrainements dans l'eau et un à sec pour les meilleurs jeunes régionales avec un entraineur expert
- Effectifs : sélection de nageuses catégories Jeune de niveau national (25 maxi)
- Dates : 3 décembre, 14 janvier et 11 mars
- Lieu : en appui sur les créneaux du club des Girondins de Bordeaux (Grand Parc ou Galin)

Intervenant :

- Maria Tamarelle entraineur expert indépendant (ex nageuse internationale de l'équipe de Russie) et l'ETR

Action 3 : (action prévue en Octobre et Novembre 2022) *: Journée régionale sur les portés acrobatiques pour les clubs*

Objectifs : Amélioration de la technique des portés pour les ballets High light

Sous objectifs

- Travail technique des portés
- Contribuer à l'amélioration technique des nageuses sur les acrobaties dans l'eau

Organisation Prévisionnelle

- 5 journées en piscine pour le travail des portés avec 2 clubs
- Regroupement de 2 clubs sur 1 lieu, soit 5 lieux différents pour 10 clubs de la région :
- Travail sur 2 clubs pour avoir une bonne efficacité de travail des portés
- Effectifs : 2 clubs par journée et 2 équipes par clubs maxi

- Dates et Lieu : 9 octobre 2022 à Périgueux (Girondins et ACAP) ; 23 octobre 2022 à Saintes (CAPO et Saintes) ; 30 octobre 2022 à Villenave (Sirènes et St Médard) ; 13 novembre 2022 à Angoulême (Angoulême et Poitiers) ; 19 novembre 2022 à La Teste (Pessac et La Teste)

Intervenant

- Jean Luc VOYEUX : le spécialiste des portés acrobatiques en Natation Artistique

Action 4 : confrontations des nageuses de catégorie Avenir et Jeune sur 2 figures imposées

Objectifs : amélioration du niveau des nageuses sur les figures imposées (travail des nouvelles figures FINA)

Sous objectifs :

- préparation et travail des nouvelles figures imposées tout au long de l'année

- se mettre dans les conditions de la compétition avant les échéances tardives du 3ème trimestre

- retour technique par les juges

- entrainement sur la notation pour les juges en formation

-classement des filles par année d'âge

Podium des 3 meilleures nageuses pour 3 années d'âge

Programme prévisionnel

- Confrontations prévues dans la saison le jour des synchronat sur 2 figures imposées (parmi les différents groupes de figures) dans les conditions de compétition (avec juges et passage 1 par 1)

- Date : synchronat

- Effectif : nageuses avenir et jeune de la région.

- Lieu : sur le synchronat (2 lieux nord et sud)

Intervenants :

- ETR : Entraineurs de clubs et juges (officiels et officiels en formation)

Action 5 : promotion de la discipline

Objectif : Renforcer et valoriser la discipline auprès des pouvoirs publics

Sous objectifs :

- Promotion de la discipline : Organiser des compétitions régionales dans des lieux qui n'ont pas encore de section synchro (Pujols dans le 47)

- Améliorer les horaires des créneaux piscine

- Communication sur la discipline

Organisation prévisionnelle

- Communication sur les compétitions et invitation des pouvoirs publics sur les compétitions
- Organiser les compétitions N2 et compétitions Régionales sur d'autres lieux

Intervenant :

Organisateur des compétitions (membres de la Commission Nat artistique)

Action 6 : développement de la discipline

Objectifs : Promouvoir la discipline de compétition auprès des nageuses loisirs

Sous objectif

- Communiquer aux clubs loisirs les infos sur les compétitions existantes et les modalités d'accès
- Augmenter le nombre de clubs en compétition. Augmenter le nombre de licenciés en compétition.
- Intervention auprès des comités départementaux et clubs qui le désirent

Organisation prévisionnelle :

- Inviter et proposer aux clubs loisirs de nager un ballet en démonstration sur une compétition en pré-swimmer
- Effectifs : 4 ou 5 clubs
- Date :
- Lieux : compétition Chalenge régional, à Poitiers

Intervenants : L'ETR, présidente de commission nat artistique et CTR

Action 7 : Formation et recyclages *des officiels sur 2 lieux (date à définir)*

Objectifs : Augmenter le nombre d'officiels JO D C, B et A sur la région

Sous objectifs :

- Faciliter la venue des intéressés par le choix de 2 lieux (Nord et Talence)
- Répondre aux exigences du nombre de juges pour réaliser les compétitions

Organisation prévisionnelle :

- Public : officiels concernés (à définir) et à recycler

- Dates (à définir) : En Gironde pour officiel Jo et D de la zone sud, à Limoges le **samedi 10 Décembre 2022** pour les officiels JO et D de la zone nord, Angoulême pour les officiels B et le pour les officiels C.

- Lieu : Talence, Limoges, Périgueux, Angoulême

- *Intervenants*

- Nathalie FAVREAU pour les officiels C et B, Noémie Marchat pour les officiels JO et D sur Limoges, Gallienne de Sousa ou Nathalie Favreau pour les officiels JO et D en Gironde.

Action 8 : réunion de l'ETR

Objectifs : Animation de l'ETR en natation artistique

Sous objectifs :

- Travailler ensemble sur les actions régionales à élaborer et à mettre en œuvre

- Favoriser la cohésion et les échanges entre techniciens de la région

Organisation prévisionnelle :

- Réunion sur 2 x 1 journée

- Date : 1 jour de réunion ETR NA en octobre ; 1 jour de réunion ETR NA en mai

- Public : les membres de l'ETR

Intervenant :

- Annie Durrieu CTS, Nathalie Favreau (Présidente) et l'ETR

Action 9 : formation continue des entraineurs

Objectifs : Amélioration du niveau des entraineurs

Organisation

- Formation d'entraineur liée aux différents regroupements régionaux des nageuses, avec observation et échange entre les entraineurs

- Formation à l'occasion de la venue de Maria et Lucie, entraineur expert en Natation Artistique, sur les 3 regroupements des meilleures nageuses Jeunes et Avenirs de la région (échanges, observation, apports techniques…)

- Publics : entraineurs confirmés de niveau Régionaux, N2, N1 et Elite

- Lieu : sur le lieu des regroupements régionaux Avenirs et Jeune

Intervenants :

- Maria Tamarelle et Lucie Rocher : entraineur expert indépendant
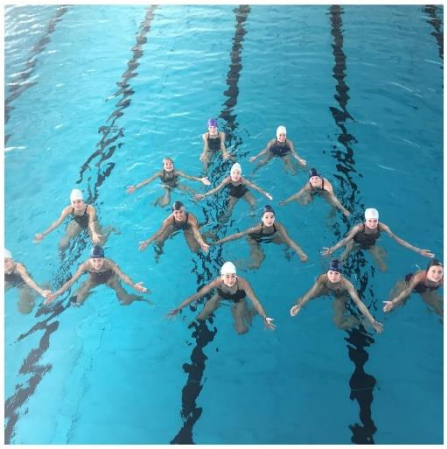
BONNE SAISON